

STATUTS DES PRATICIENS CONTRACTUELS


1 jour

DERNIÈRES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET ASPECTS PRATIQUES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté pour prendre en compte les dernières nouveautés en temps réel : continuité des actions issues du Ségur de la santé (mesures relatives à l'attractivité des carrières médicales hospitalières dont le nouveau statut de praticien contractuel, le nouveau statut de praticien associé, ainsi que toutes les mesures transversales à l'ensemble des statuts, telles que l'entretien professionnel, les valences non clinique, les activités mixtes etc.)

IDENTIFIER ET INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

- › Nouvelles règles statutaires s'intégrant dans une démarche de simplification de la gestion des ressources humaines médicales
- › Le nouveau statut de praticien contractuel

RECRUTEMENT

- › Enjeux de la réforme
- › Encadrement des motifs de recrutement
- › Durée des contrats
- › Prise en compte des fonctions exercées antérieurement

CONDITIONS D'EXERCICE

- › Obligations de services
- › Décompte du temps de travail
- › Permanence des soins
- › Temps de travail additionnel
- › Régime des cumuls d'activités
- › Dispositif de non concurrence

Quiz

- › Mise en œuvre de la loi Rist, intérim et contrats de remplacement

RÉMUNÉRATION

- › Encadrement de la rémunération des praticiens contractuels (plancher, plafond et dérogations)
- › Principales primes et indemnités (PET, PST, PECH, Gardes et astreintes, TTA, indemnité de précarité)

LIMITE D'ÂGE ET PROLONGATION D'ACTIVITÉ

- › Limites d'âge applicables aux praticiens contractuels
- › Cas et conditions de prolongation d'activité

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET GESTION DES SITUATIONS INDIVIDUELLES À LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES NOUVELLES RÈGLES RELATIVES AUX STATUTS DES PRATICIENS CONTRACTUELS

- › Maintien des PA en Contrat Triennal et CDI
- › Maintien des PHC en CDI

Quiz

Cas pratiques

OBJECTIFS

- Intégrer les dernières évolutions du Ségur de la Santé instaurant de nouveaux statuts de praticien contractuel et dispositions transversales.
- Respecter les règles de recrutement et de conditions d'exercice des praticiens contractuels.
- Déterminer la rémunération des praticiens contractuels en respectant le cadre relatif au traitement, primes et indemnités.
- Gérer la fin d'activité compte tenu des limites d'âges applicables et des cas de prolongation d'activité.
- Assurer la transition entre les anciens et nouveaux statuts au niveau des situations individuelles.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- 1 jour de spécialisation pour acquérir une meilleure maîtrise des statuts du personnels médical
- Des quiz et des études de cas tout au long de la formation pour valider ses acquis
- La prise en compte de l'actualité la plus récente dans le domaine du statut du personnel médical

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Directeurs des affaires médicales, attachés d'administration hospitalière, adjoints des cadres, agents en charge de la gestion des affaires médicales, praticiens, internes.
Il est nécessaire de connaître les principes de base des statuts du personnel médical ou d'avoir participé à la formation "Fondamentaux des statuts du personnel médical" proposée par GERESO

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

925 € HT - Réf : VRH-PRCO

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
le 4 avril 2024
le 7 juin 2024
le 18 octobre 2024

